

PROJET EDUCATIF

VILLE DE THIAN



Octobre 2020

Les missions de la commune

La commune est l'interlocuteur privilégié de tous : familles, associations, école ...

Ses responsabilités sont importantes et ne font que croître. Elle doit répondre à la diversité des besoins et ceux-ci s'expriment de manière de plus en plus exigeante quant aux activités proposées, à l'accessibilité des équipements et des services, à la sécurité et à la professionnalisation des encadrants.

La commune a également le devoir d'adopter des décisions cohérentes suite aux travaux des différentes commissions municipales afin d'œuvrer à des objectifs communs pour le bien du plus grand nombre.

La commune est sollicitée pour des besoins divers par :

-les familles

De plus en plus, les deux parents travaillent et en dehors de la commune, ce qui crée de nouveaux besoins. Ces parents ont donc besoin de modes de gardes plus diversifiés et ils sont aussi très vigilants sur les points cités précédemment. Ils ont aussi un regard facilité sur ce qui se fait ailleurs grâce aux moyens de communication actuels et expriment plus facilement leurs remarques. Ils souhaitent le meilleur pour leurs enfants et les activités proposées par la commune peuvent être un premier choix par le coût modique demandé et par la proximité avec le domicile.

-les associations

Les associations de la commune ont toujours pu compter sur la Municipalité pour la mise à disposition de locaux, de matériel, pour la contribution des services techniques, la valorisation des événements par le service communication (affiches, bulletin d'information, site internet de la commune...), l'aide financière par le versement de subventions etc...

La ville de Thiant a toujours soutenu les associations et souhaite poursuivre cette politique avec le soutien de l'OSAT (Office des Sports et Associations de Thiant). En effet, l'OSAT a pour objectif de soutenir,

d'encourager et de provoquer toute initiative tendant à développer pour tous l'éducation physique et sportive, les activités de loisirs et les activités à caractère culturel et caritatif et de coordonner les efforts en mutualisant les installations et l'aide humaine.

Les associations contribuent à enrichir l'environnement éducatif des enfants, des adolescents et des familles tout en participant à la vie locale. Nous pouvons nous réjouir d'une vie associative riche puisqu'elle offre des activités sportives diverses, des activités sociales, culturelles, artistiques. Elle comprend aussi une association réservée prioritairement aux 14-25 ans : l'Association Jeunesse Thiantaise qui contribue à de nombreux projets.

Concernant plus spécifiquement l'enfance et la jeunesse, **la Municipalité porte différentes structures et actions :**

- la PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- le RAMI (Relais d'Assistants Maternels Intercommunal)
- l'accueil périscolaire le matin et le soir (en période scolaire et pendant les ALSH)
- l'ALSH : au mois de juillet et Récréathiant pendant les autres vacances scolaires
- un séjour à la neige d'une semaine pendant les vacances d'hiver proposé aux CM2 résidant à Thiant et/ ou scolarisés à Thiant pour une contribution modique
- des livres offerts comme prix en fin d'année scolaire à tous les enfants scolarisés au groupe scolaire de la commune et un dictionnaire offert à chaque élève de CM2
- l'école municipale de danse
- l'école municipale de musique
- la contribution aux écoles

Les missions de la commune sont de :

- ✓ Contribuer à faire grandir les jeunes générations en leur permettant de découvrir les ressources de leur environnement, leur transmettre des valeurs (celle de la république) et leur permettre de s'impliquer par des actions individuelles ou collectives pour prendre toute leur place dans la société en développant des savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- ✓ Veiller au bien vivre ensemble sur un territoire qui couvre une grande partie des lieux de vie : domicile, écoles, activités périscolaires.
- ✓ Soutenir les parents dans leur rôle et leurs responsabilités en proposant des services adaptés à la diversité des enfants et des familles, en facilitant l'accès pour tous à des loisirs de qualité, et en accompagnant les familles, notamment celles qui rencontrent des difficultés, dans une relation de confiance entre parents et acteurs éducatifs.
- ✓ Soutenir l'école dans sa mission d'éducation nationale, en offrant aux enseignants et aux élèves de bonnes conditions de scolarité et favoriser la concertation avec les enseignants et les parents d'élèves sur les temps périscolaires.

Les enjeux du projet éducatif

L'objectif du projet éducatif, tout en respectant les prérogatives de chacun (parents, écoles, associations...) est d'énoncer les orientations éducatives de la commune et de permettre de débattre sur les moyens à mettre en œuvre pour répondre aux besoins éducatifs identifiés dans le respect des valeurs républicaines. Ce projet nécessite l'implication de tous car c'est de manière conjointe et complémentaire que les acteurs pourront contribuer efficacement à cette éducation.

Les objectifs majeurs :

VIVRE ENSEMBLE

Tous les êtres humains sont égaux en dignité, quels que soient leur âge, leur sexe, leur origine, leur conviction, leur culture, leur situation sociale. Il s'agit donc d'accorder à chacun la même dignité en respectant son unicité et ses différences.

- ❖ Permettre à l'enfant, au jeune, de construire son identité par la rencontre avec les autres, issus d'autres catégories socio-professionnelles, d'autres quartiers... et donc d'accepter les différences, notamment celles liées au handicap, comme une source d'enrichissement personnel. Cela implique une vigilance des adultes à toute forme d'exclusion sociale, culturelle ou économique. Il s'agit de rendre nos jeunes capables d'exprimer leur différence en restant intégré au groupe et d'évaluer les paroles et les comportements au regard des valeurs de solidarité, de respect des autres et des règles établies.
- ❖ Veiller à l'accessibilité de tous, en particulier des personnes en situation de handicap.
- ❖ Favoriser les rencontres inter-générationnelles, les encourager, les valoriser : enfants/ainés, enfants/ados, ados/adultes, aînés....
Celles-ci permettent un enrichissement mutuel, une transmission de savoirs et savoir-faire et contribuent fortement à lutter contre l'isolement des aînés.
- ❖ Permettre à l'enfant et au jeune de collaborer et porter des projets collectifs où chacun pourra trouver sa place en fonction de ses intérêts et de ses capacités
- ❖ Favoriser les échanges entre parents et professionnels et organiser des manifestations associant les familles et les autres éducateurs.

PRENDRE SOIN DE SOI, DE SA SANTE, DE SON IMAGE

- ❖ Respecter les rythmes de l'enfant et alterner les temps d'activité et de repos, les activités libres et encadrées, les activités collectives et individuelles.
- ❖ Inciter les jeunes à bouger en proposant de découvrir des activités physiques variées dans lesquelles chacun peut trouver ce qui lui correspond, en fonction de ses intérêts, de sa personnalité, de ses capacités. Ainsi, contribuer à leur santé physique et mentale, au développement des capacités motrices, à la coopération avec les autres, au respect des règles.
- ❖ Proposer une alimentation variée et équilibrée et permettre l'accès à la restauration scolaire à tous. Veiller à ne pas encourager la consommation excessive de sucre. Faire découvrir de nouvelles saveurs, des aliments méconnus, éduquer au goût.
- ❖ Sensibiliser à une hygiène correcte et à une tenue digne, soutenir les actions de prévention. Le but de ces actions n'est pas de stigmatiser mais de permettre à chacun d'être bien dans son corps, de se respecter et d'être accepté socialement par les autres.

S'EPANOUIR

- ❖ Offrir sur les temps d'accueil la sécurité affective et morale dont l'enfant, le jeune, a besoin par l'instauration de règles et repères stables.
- ❖ Proposer des activités aussi diverses que possible pour enrichir ses références culturelles, lui permettre d'exprimer sa sensibilité, sa personnalité, de se dépasser dans ce qu'il fait.
- ❖ L'aider à accepter les difficultés rencontrées et à persévérer, à apprendre de ses erreurs et à prendre ses responsabilités. L'encourager et valoriser ses progrès. L'aider à prendre confiance en lui et à faire confiance aux autres.
- ❖ Lui permettre d'exprimer ses choix, l'accompagner dans ces derniers de manière adaptée et individualisée, dans un cadre bienveillant et sécurisant, afin qu'il trouve sa place dans la collectivité.

En se confrontant aux autres, en s'ouvrant sur le monde, l'enfant, le jeune, pourra construire ses propres opinions, goûts et choix.

AGIR SUR SON ENVIRONNEMENT PROCHE, ENTREPRENDRE

- ❖ Permettre à l'enfant, au jeune, de proposer ses idées, de contribuer activement à des projets qui lui tiennent à cœur.
Dans un cadre prédéterminé par les professionnels, lui permettre de prendre des initiatives et de faire des choix, de s'impliquer dans des actions qui auront du sens pour lui et en prise avec la réalité.
- ❖ Les activités contribuant à une démarche de développement durable et permettant la préservation de l'environnement seront particulièrement encouragées.
- ❖ Lui permettre de rencontrer les associations, de découvrir l'histoire de sa commune pour lui donner l'envie de préserver et perpétuer son patrimoine. Susciter l'envie de faire vivre sa commune lui aussi.
- ❖ Veiller à ce qu'il respecte son environnement, le matériel mis à sa disposition, le mobilier urbain donc aussi bien dans les espaces fermés que dans les espaces extérieurs.

Les structures d'accueil

Notre société est marquée par de profondes inégalités. Dans ce contexte, les structures d'accueil et de loisirs sont un moyen pour tous d'accéder aux vacances et aux loisirs.

Plus qu'un lieu de garde et qu'un fournisseur d'activité, les structures d'accueil et de loisirs doivent être perçues par les enfants, les jeunes, comme une porte ouverte sur la cité, un repère dans leur environnement, comme un lieu où rencontrer des copains, pratiquer des activités, monter des projets...

Elles doivent être repérées comme des lieux spécifiques, complémentaires de la famille et de l'école.

L'enfant doit pouvoir y trouver ou retrouver :

- le plaisir de rencontrer les autres, de se retrouver entre copains
- le plaisir de choisir telle ou telle activité
- le plaisir de vivre, de réaliser des projets
- le plaisir de faire des découvertes

Elles sont des lieux incontournables d'éducation à la vie sociale et culturelle où :

- Le rythme de chacun est respecté ;
- La vie personnelle s'enrichit de la vie de groupe ;
- Le brassage social permet la compréhension et l'acceptation de l'autre dans sa différence ;
- Chacun peut exprimer ses choix, prendre des initiatives, participer à l'amélioration de son cadre de vie, exercer des responsabilités ;
- Les activités sont organisées avec les participants, à partir de leurs besoins, de leurs souhaits ;
- La sécurité physique, morale et affective des enfants est partie intégrante du projet éducatif.

Les équipes

Le projet éducatif doit être la référence pour toutes les équipes exerçant dans les structures d'accueil puisqu'il pose les valeurs éducatives définies par la municipalité. Cela implique que tous en prennent connaissance et se l'approprient afin qu'il permette d'élaborer des projets pédagogiques et des activités en adéquation avec ce projet éducatif dont les directeurs sont les garants.

Les directeurs veillent à ce que les activités des animateurs soient coordonnées, notamment grâce à des temps de concertation.

L'organisateur veille également à fidéliser les équipes d'encadrement qui pourront aussi contribuer à la formation des nouveaux encadrants tout en s'enrichissant des idées nouvelles de ces derniers.

L'organisateur doit aussi permettre aux professionnels une formation continue tout au long de leur parcours professionnel et être à l'écoute de leur souhait d'évolution professionnelle.